

Les départs des enseignants du second degré privé sous contrat 2002-2009

Projection du système éducatif à dix ans Personnels

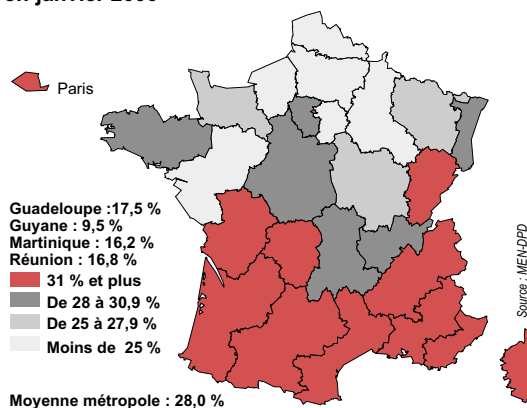
→ Chaque année, de 2002 à 2009, environ 3 600 enseignants en moyenne quitteront les divisions sous contrat des établissements privés du second degré (91 500 y exerçaient leur activité au 1^{er} janvier 2000). Ces départs, qui correspondent à des fins ou des changements d'activité, devraient être plus nombreux en fin de période, que ceux qui sont actuellement constatés (2 700 par an de 2000 à 2001).

Au 1^{er} janvier 2000, 91 500 enseignants exercent leur activité dans les divisions sous contrat des établissements privés du second degré en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer. Ils sont âgés en moyenne de 43 ans.

La distribution par âge n'est pas centrée autour de cette moyenne. Elle présente une dissymétrie relativement marquée. On observe un premier pic à 49-52 ans (environ 4 000 enseignants à chaque âge) ; un enseignant sur trois est âgé de 47 à 54 ans. Le second pic se situe de 29 à 34 ans et est moins prononcé (de 2 400 à 2 660 personnes à chaque âge) ; 16 % de la population appartient à la tranche d'âge 29-34 ans. Comme pour le secteur public, plus du quart des enseignants sont âgés de 50 ans ou plus (graphiques) (cf. « Les besoins en personnels dans le second degré public 2002-2009 »).

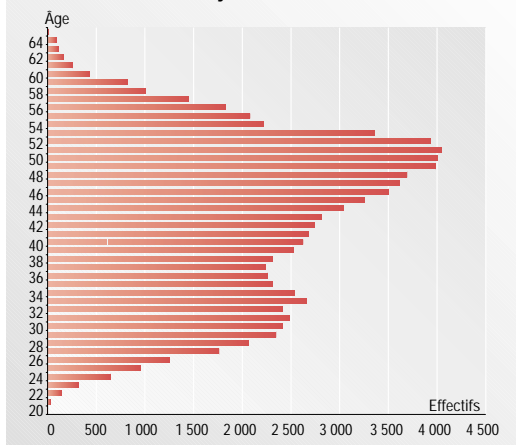
D'un point de vue géographique, les enseignants sont en moyenne plus âgés dans le Sud que dans le Nord de la France (carte).

Part des 50 ans et plus parmi les enseignants du 2nd degré privé sous contrat en janvier 2000



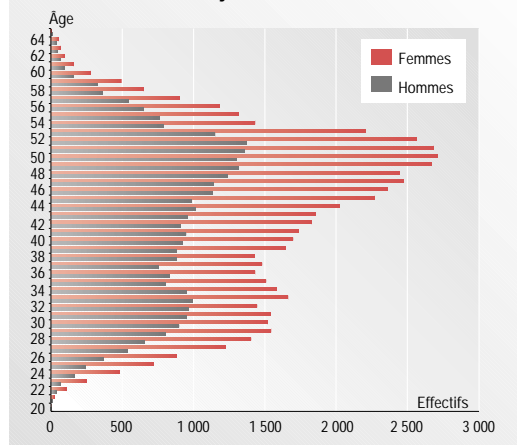
Jean-Jacques SANTAIS
Bureau de la prévision des effectifs
Direction de la programmation et du développement

GRAPHIQUE 1 – Répartition par âge des enseignants du second degré privé sous contrat au 1^{er} janvier 2000



D'ici à 2009, 34 400 enseignants (soit environ 40 % de l'effectif en activité au 1^{er} janvier 2000) quitteront l'enseignement privé du second degré sous contrat. Ce mouvement représente en moyenne 2 700 départs annuels de 2000 à 2001 et 3 300 sur la période

GRAPHIQUE 2 – Répartition par âge et par sexe des enseignants du second degré privé sous contrat au 1^{er} janvier 2000



2002-2006. Étant donné l'accélération de la tendance en fin de période, le nombre annuel moyen de départs sur les dix années devrait être de l'ordre de 3 400, et comprend aussi bien des départs à la retraite que des changements d'activité (tableau) ■

TABLEAU 1 – Départs annuels moyens des enseignants du second degré privé sous contrat sur la période 2000-2009

France métropolitaine + DOM		
Période	Départs sur l'ensemble de la période considérée	Moyenne annuelle
2000-2001	5 500	2 700
2002-2006	16 600	3 300
2002-2009	28 900	3 600

Méthodologie

Champ – La population est définie à partir du type d'établissement (collège, lycée), mais en se limitant aux enseignants de type second degré, qui exercent dans un établissement du second degré privé sous contrat.

Hypothèses, méthodes et sources – Les répartitions par âge des personnels enseignants du second degré privé sont évaluées à partir des fichiers de paye des trésoriers payeurs au 1^{er} janvier 2000.

Les départs, nets des retours, des enseignants du second degré privé sont calculés en appliquant à la population recensée en 1999-2000 par sexe et âge, des taux de départs (nets des retours) annuels calculés par sexe et par âge (à 51 ans et plus) ou tranche d'âge (avant 51 ans). Ils sont calculés par comparaison des fichiers de paye aux 1^{ers} janvier 1993, 1994, 1995, 1996, 1997 et 1998, en tenant compte des retours après une période d'absence allant de une à quatre années. Ces taux, maintenus constants sur la période étudiée, sont appliqués à la population enseignante pour obtenir une estimation des départs sur les dix prochaines années.

Pour les départs à 40 ans ou moins, a été appliquée la moyenne des taux observés pour la tranche d'âge 36-45 ans pour l'ensemble des enseignants, soit 2 %. En effet, les enseignants des établissements privés sous contrat ayant presque exclusivement un statut de contractuel, les taux de rotation sont très élevés avant 36 ans. Les taux de départs sont supposés constants sur la période 2000-2009.